

L'ITINÉRANCE CHEZ LES VÉTÉRANS

- Il est inadmissible que des vétérans canadiens se retrouvent en situation d'itinérance. Ils méritent d'avoir un chez-soi sûr et abordable.
- L'élimination de l'itinérance des vétérans nécessitera une approche coordonnée. Nous nous engageons à travailler avec les communautés et les partenaires pour y parvenir.
- Anciens Combattants Canada travaille en étroite collaboration avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre d'initiatives visant à appuyer les vétérans itinérants ou à risque de le devenir.
- Le 12 août 2024, j'ai eu le plaisir de me joindre à mon collègue, le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, pour annoncer les bénéficiaires du financement du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans.
- Grâce à ce programme de 79,1 millions de dollars, le gouvernement fédéral s'associera à des organismes de l'ensemble du pays pour fournir des suppléments au loyer et un soutien en matière de santé mentale

aux vétérans. De plus, il soutiendra la recherche sur l'itinérance chez les vétérans et aidera les organismes à accroître leur capacité à servir ceux qui en ont besoin.

- La gestion de cas et les programmes, comme le Fonds d'urgence pour les vétérans et le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille d'Anciens Combattants Canada, fournissent également du soutien aux vétérans sans abri et à risque de le devenir ainsi qu'aux organismes qui les aident.

Si l'on insiste :

Q1 – Quelles mesures Anciens Combattants Canada prend-il pour donner suite au premier rapport du Comité permanent des anciens combattants, *Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans?*

La réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent a été déposée le 16 juin 2022. Le gouvernement reconnaît la valeur et l'utilité du rapport et de la contribution des témoins qui ont comparu devant le Comité.

Le gouvernement convient avec le Comité que l'itinérance est un enjeu complexe qui demande toute une gamme d'interventions coordonnées.

Anciens Combattants Canada a travaillé en partenariat avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada pour mettre en œuvre le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans. Ce programme fournira des services de soutien et des suppléments au loyer aux vétérans en situation d'itinérance afin de les aider à reprendre leur vie en main. Les renseignements recueillis dans le cadre de l'exécution de ce programme fourniront de nouvelles perspectives sur l'ampleur et la nature de l'itinérance chez les vétérans au Canada et éclaireront les futures décisions relatives à la façon d'éliminer l'itinérance.

Le gouvernement a mis en place diverses initiatives répondant aux recommandations du Comité et continue de mobiliser des partenaires clés au niveau fédéral, provincial, territorial et communautaire afin de renforcer les ressources et les services disponibles pour les vétérans sans abri ou qui risquent de le devenir.

CONTEXTE – VÉTÉRANS SANS ABRI

L'itinérance chez les vétérans au Canada

Selon le recensement de 2021, on estime à 461 240 le nombre de vétérans canadiens. Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de vétérans en situation d'itinérance au Canada. D'après les renseignements fournis par les refuges et les dénombrements effectués au moment opportun, nous estimons qu'il y a environ 2 600 vétérans sans abri au Canada.

Approche d'Anciens Combattants Canada à l'égard de l'itinérance

Anciens Combattants Canada fournit des services de gestion de cas pour soutenir les vétérans confrontés à des défis complexes.

Le Ministère travaille avec des partenaires communautaires locaux afin d'identifier les vétérans sans abri et ceux en crise pour les aider à trouver un logement convenable et les diriger vers ses programmes et les services. Anciens Combattants Canada collabore également avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Logement, Infrastructures et Collectivités Canada pour satisfaire aux besoins en matière de logement des vétérans et trouver des solutions au problème de l'itinérance.

Depuis 2018, Anciens Combattants Canada a mis en œuvre :

- le **Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans**, qui prévoit 20 millions de dollars en financement d'urgence ponctuel pour les organismes de vétérans afin de compenser les effets de la pandémie de COVID-19. Le Fonds visait notamment à soutenir les organismes qui viennent en aide aux vétérans sans abri;
- le **Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille**, qui accorde des subventions et des contributions à des organismes privés, publics ou universitaires pour mener des recherches et mettre en œuvre des initiatives et des projets qui favorisent le bien-être des vétérans et de leur famille;
- le **Fonds d'urgence pour les vétérans**, qui offre un soutien financier d'urgence aux vétérans, à leur famille et aux survivants dont le bien-être est à risque en raison d'une situation urgente et imprévue.

Anciens Combattants Canada s'engage à fournir des programmes selon les besoins uniques repérés au moyen de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).

Avec l'élaboration du Programme de lutte contre l'itinérance des vétérans de LICC, nous viserons à répondre aux divers besoins de la population grâce à la flexibilité des services de logement communautaires et des suppléments au loyer.

Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans

Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement a annoncé un investissement de 44,6 millions de dollars sur deux ans pour mettre à l'essai un programme visant à réduire l'itinérance chez les vétérans grâce à des suppléments au loyer et à des services complets. Pour assurer la mise en place de mesures de soutien à long terme,

Itinérance chez les vétérans

Source : Politiques stratégiques, planification et rendement Date : 2024/08/29

le gouvernement propose, dans le budget de 2022, de passer directement au lancement d'un programme complet de supplément au loyer et de services de soutien grâce à un investissement additionnel de 62,2 millions de dollars sur trois ans, ce qui porte le financement total disponible à 106,8 millions de dollars sur cinq ans.

Le 27 avril 2023, la ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion et le ministre d'Anciens Combattants Canada, Lawrence MacAulay, ont annoncé le lancement du nouveau Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans. Ce programme fournira un financement à des organismes pour qu'ils puissent offrir des suppléments au loyer et des services de soutien aux vétérans sans abri.

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada a travaillé avec les organisations retenues pour mettre au point les accords tout au long de l'année 2024. Toute question concernant le nombre d'accords négociés et signés ou le coût de l'administration du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans doit être adressée au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.